

York Factory (Manitoba)
Dépôt

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le Dépôt de York Factory a été construit entre 1832 et 1838 comme bâtiment principal du poste de commerce de la fourrure de la Compagnie de la Baie d'Hudson à cet endroit. Depuis l'époque de sa construction jusqu'à dans les années 1850, ce fut le principal entrepôt de la compagnie pour le transbordement des produits entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord. Historiquement, l'édifice faisait partie d'un ensemble qui comprenait le fort et une aire non aménagée à côté. Le bâtiment semble avoir subi très peu de modifications. Une coupole a été ajoutée à la partie centrale de trois étages en 1876, soulignant le rôle du Dépôt en tant qu'installation principale de l'ensemble de York Factory.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a abandonné le bâtiment en 1957, et il a été cédé au gouvernement du Canada en 1968. Depuis, le site a été déclaré lieu historique national. Le bâtiment est maintenant sous la responsabilité du Service canadien des parcs.

Voir le rapport 88-72 du BEEFP.

Raison de la désignation

Le Dépôt a été désigné "classé" à cause du rôle important qu'il a joué dans le commerce de la fourrure au Canada. Depuis les années 1820 jusqu'à dans les années 1850, York Factory était le principal lieu de transbordement entre la Grande-Bretagne et les installations de la Compagnie de la Baie d'Hudson en Amérique du Nord. Ce bâtiment était le centre administratif, la manufacture et l'entrepôt, utilisé comme le principal lieu d'entreposage pour tous les produits en provenance ou à destination des postes de la Baie en Amérique du Nord.

Le Dépôt est un exemple important et typique de l'architecture de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les plans, les matériaux et la composition reflètent une longue tradition de construction par la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le cadre du commerce de la fourrure. Les techniques utilisées marquent une étape importante dans l'adaptation des méthodes de construction au climat de l'Amérique du Nord.

La construction de York Factory a représenté un stimulant important pour le développement du Nord canadien. Le Dépôt, dans son cadre magnifique sur les rives de la Baie d'Hudson, demeure un monument important dans cette région isolée.

.../2

-2-
York Factory (Manitoba)
Dépôt (suite)

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du Dépôt réside dans tous les éléments originaux de son plan,

de sa facture et de son contexte. L'édifice est caractérisé par la régularité classique de l'agencement des masses, de la forme, des proportions et de la fenestration. Lorsque l'on regarde la façade principale, on voit un bloc central de trois étages au toit en croupe avec une coupole, flanqué par deux ailes symétriques à deux étages, au toit également en croupe. Le plan simple et rectiligne du reste de l'édifice, qui s'élève de façon régulière autour d'une cour centrale, renforce ce caractère.

Le Dépôt conserve un degré élevé d'intégrité de la conception, du plan et de la facture. Son système de fondations en bois peu profondes et les appuis des poutres et des chevrons sont d'un intérêt particulier. Ce sont des éléments qui sont d'un grand intérêt technologique et ils devraient être préservés. L'emplacement des portes, des pièces et des autres caractéristiques qui sont liées au fonctionnement du Dépôt devrait faire l'objet d'une gestion attentive. Ces caractéristiques devraient être étudiées, identifiées et protégées.

Plusieurs aspects du site sont liés au fonctionnement quotidien du poste de traite : le jardin, les restes des autres bâtiments, les signes du fossé et de la palissade ont une valeur importante par association, et devraient être identifiés et protégés. La situation du Dépôt par rapport à la rivière est importante et devrait être préservée.

Le Dépôt de York Factory est exposé au vandalisme et au danger d'incendie. On devrait prendre les mesures appropriées à l'endroit pour diminuer la possibilité d'incidents de ce genre.

Trad uction